

► communiqué de presse

16.04.2014

La Protection civile évacue 900 cadavres de porcs à la suite d'un incendie

Correspondant: Ellen Probst

T: 02 500 25 88

E-mail: ellen.probst@ibz.fgov.be

Depuis hier, mardi 15 avril 2014, la Protection civile de Brasschaat s'affaire à l'évacuation de 900 cadavres de porcs à la suite d'un incendie dans une ferme de Meerle. 12 agents de la Protection civile évacuent les cadavres de l'étable incendiée et les transportent à l'aide de conteneurs vers une entreprise de traitement des déchets à Denderleeuw. Les travaux se poursuivront certainement encore jusqu'à demain.

"Depuis hier, nous travaillons à 12 agents au nettoyage de l'étable et à l'évacuation des cadavres.", raconte David Muylle, officier à la Protection civile de Brasschaat. *"La tâche n'est pas simple car l'étable est entièrement constituée de loges construites sur mesure et nous ne pouvons par exemple pas y pénétrer avec nos véhicules à chenilles. C'est pourquoi nous avons placé à l'extérieur un chargeur télescopique qui dispose d'un système de câbles permettant d'extraire prudemment les cadavres un à un. Vu le grand nombre de cadavres, nous serons certainement encore occupés jusqu'à demain."*

Une fois les cadavres extraits de l'étable, les agents de la Protection civile les transportent dans des conteneurs vers une entreprise spécialisée dans le traitement des déchets située à Denderleeuw.

Six unités opérationnelles

La Protection civile porte secours à la population lors de petites et grandes catastrophes. Elle vient en renfort aux services de secours avec des moyens lourds et spécialisés. La Protection civile, c'est 600 professionnels et autant de volontaires disponibles 24 heures sur 24, 365 jours par an. Ils sont actifs dans six unités opérationnelles réparties sur l'ensemble du territoire belge. La Protection civile fait partie de la Direction générale Sécurité civile du Service public fédéral Intérieur. Elle intervient à la demande du ministre de l'Intérieur, d'un gouverneur, d'un bourgmestre, des pompiers ou de la police.

www.protectioncivile.be



Rue de Louvain 1
1000 Bruxelles